



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 20/01/2012

Votre annonce n°**12-14066** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
Ceux-ci, en leur qualité d'éditeur officiel se réservent le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département de publication : 1
Annonce No **12-14066**
Fournitures
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Communauté agglo Bourg-en-Bresse.
Correspondant : M. le président, 3, avenue Arsène d'arsonval CENORD - B.P. 8000, 01008 Bourg-en-Bresse Cedex.

Objet du marché : remplacement de la sonorisation au centre nautique "carré d'eau" de la Communauté d'agglomération de Bourg-En-Bresse.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la fourniture d'une sonorisation de type professionnel comportant 8 zones de diffusion et son installation au centre nautique "Carré d'eau".

Délai d'exécution : les prestations devront être impérativement réalisées sur le site pour le 20 avril 2012.

Prestation supplémentaire ou alternative : maintenance des prestations

Refus des variantes.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement : Budget de la collectivité. Règlement des comptes selon le CCAG-FCS.

Prix global forfaitaire

Prix fermes et non actualisables

Délai global de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membre d'un groupement solidaire. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

les justificatifs à produire sont énumérés à l'article 4.1 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 février 2012, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : dans le cadre de cette consultation, la collectivité se réserve la possibilité d'engager des négociations. Cette négociation se fera par écrit. Le nombre de candidats envisagé pour négocier est fixé à TROIS (3).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Remise gratuite du dossier de consultation sur demande écrite par courrier :

Communauté d'agglomération de Bourg-En-Bresse

Services Equipements nautiques

3, avenue Arsène d'arsonval - cénord B.P. 8000

01008 Bourg-En-Bresse Cedex

Ou par télécopie (04.74.22.34.06).

Il n'y aura aucune transmission des dossiers par voie électronique.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé avant la date et l'heure limite de réception des offres.

Horaires d'ouverture : Lundi/Jeudi : 8h30 - 12 heures / 14 heures - 17h30. Vendredi : 8h30 - 12 heures / 16h30.

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 janvier 2012.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Bourg-en-Bresse Agglomération.

Correspondant : thierry Deroche, services Equipements nautiques 3, avenue Arsène d'arsonval CENORD - B.P. 8000, 01008 Bourg-en-Bresse Cedex, tél. : 06-72-63-73-05.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Bourg-en-Bresse Agglomération.

Correspondant : thierry Deroche, services Equipements nautiques 3, avenue Arsène d'arsonval CENORD - B.P. 8000, 01008 Bourg-en-Bresse Cedex, tél. : 06-72-63-73-05.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Bourg-en-Bresse Agglomération.

Correspondant : thierry Deroche, services Equipements nautiques 3, avenue Arsène d'arsonval CENORD - B.P. 8000, 01008 Bourg-en-Bresse Cedex, tél. : 06-72-63-73-05.

Éléments non publiés

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 12/04

Libellé de la facture : Communauté agglo Bourg-en-Bresse 3, avenue Arsène d'Arsonval - Cénord B.P. 8000, 01008 Bourg-en-Bresse Cedex

Siret : 24010062800033

Classe de profil : Autres organismes publics

Classification des produits :

- Machines et équipements

Mots clefs :

Equipement de piscine

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 10 février 2012

Département des travaux ou des prestations : 01

Résumé de l'objet et du lieu du marché : remplacement de la sonorisation au centre nautique "carré d'eau" de la communauté d'agglomération de bourg-en-bresse à Bourg-En-Bresse Cedex

Identification du service public : Communauté agglo Bourg-en-Bresse



ACCR2242256



> Informations légales